Demande de certificat

Un certificat CNRS peut vous être demandé pour l'accès à divers services (SIMBAD, SIRHUS, CoRE, ...)

Vous pouvez demander ce certificat sur le site du CNRS

Attention : la demande s'effectue en deux temps :

```
* demande sur le site
* confirmation de la demande en répondant au mail qui vous est envoyé
automatiquement
```

Une fois votre demande confirmée, le service informatique validera la demande, et vous recevrez un mail vous informant de la mise à disposition de votre certificat.

Vous devez impérativement utiliser le même navigateur pour récupérer votre certificat.

From:
https://docinfo.ias.u-psud.fr/ - **Informations, recommandations et conseils du service informatique de l'IAS**

Permanent link:
https://docinfo.ias.u-psud.fr/doku.php/comptes:certificat?rev=1394813756

Last update: **2014/03/14 17:15**